

Attestation, 12 juin 2023

Dossier n° 40371

COUR SUPRÊME DU CANADA

(EN APPEL D'UN JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC)

ENTRE :

**SOCIÉTÉ RADIO-CANADA/
CANADIAN BROADCASTING CORPORATION
LA PRESSE INC., COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION
INDÉPENDANTE (CN2i), LA PRESSE CANADIENNE
MEDIAQMI INC., GROUPE TVA INC.**

APPELANTES
(requérantes)

- et -

**SA MAJESTÉ LE ROI
PERSONNE DÉSIGNÉE**

INTIMÉS
(intimés)

- et -

**LUCIE RONDEAU, en sa qualité de
juge en chef de la Cour du Québec**

INTERVENANTE
(requérante)

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

APPELANT
(requérant)

- et -

**PERSONNE DÉSIGNÉE
SA MAJESTÉ LE ROI**

INTIMÉS
(intimés)

Suite des intitulés en page intérieure

ATTESTATION
(règle 23 des *Règles de la Cour suprême du Canada*)
(Formulaire 23B)

Attestation, 12 juin 2023

- et -

**SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
LA PRESSE INC., COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION
INDÉPENDANTE (CN2i), LA PRESSE CANADIENNE**

**LUCIE RONDEAU, en sa qualité de
juge en chef de la Cour du Québec**

**INTERVENANTES
(requérantes)**

Je soussigné M^e Christian Leblanc, procureur des appelantes Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation, La Presse inc., Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i), La Presse canadienne et MediaQMI inc., Groupe TVA inc., atteste que je dépose ce qui suit :

- **(1)** Documents comportant des renseignements visés par une Oui Non ordonnance de mise sous scellés ou de confidentialité rendue par un tribunal d'instance inférieure ou par la Cour, en vigueur dans le dossier.

- **(2)** Documents comportant de la preuve ou le nom ou l'identité d'une Oui Non partie ou d'un témoin visés par une obligation de non-publication aux termes d'une ordonnance en vigueur dans le dossier ou d'une disposition législative.

- **(3)** Documents comportant des renseignements classés comme Oui Non confidentiels aux termes d'une disposition législative.

Attestation, 12 juin 2023

- (4) Documents comportant des renseignements visés par une restriction Oui Non en vigueur dans le dossier d'un tribunal d'instance inférieure qui en limite l'accès du public.

Fait à Montréal, province de Québec, le 12 juin 2023



M^e Christian Leblanc
M^e Patricia Hénault
M^e Isabelle Kalar
Fasken Martineau DuMoulin
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Bureau 3500
800, rue du Square-Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1E9

Tél. : 514 397-7400

Télec. : 514 397-7600

cleblanc@fasken.com

phenault@fasken.com

ikalar@fasken.com

**Procureurs de la Société Radio-Canada,
La Presse inc., Coopérative nationale de
l'information indépendante (CN2i),
La Presse canadienne et MediaQMI
inc., Groupe TVA inc.**

ORIGINAL : REGISTRAIRE

Attestation, 12 juin 2023

COPIE : **M^e Pierre-Luc Beauchesne
Bernard, Roy (Justice-Québec)**
Bureau 8.00
1, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1B6

Tél. : 514 393-2336, poste 51564
Télec. : 514 873-7074
pierre-luc.beauchesne@justice.gouv.qc.ca

M^e Simon-Pierre Lavoie
Sous-ministériat des affaires juridiques (SMAJ)
4^e étage
1200, route de l'Église
Québec (Québec)
G1V 4M1

Tél. : 418 646-5580
Télec. : 418 646-4894
simon-pierre.lavoie@justice.gouv.qc.ca

Procureurs de l'appelant
Procureur général du Québec

M^e Maxime Roy
M^e Ariane Gagnon-Rocque
Roy & Charbonneau Avocats
Bureau 395
Complexe Jules-Dallaire, Tour 2
2828, boul. Laurier
Québec (Québec)
G1V 0B9

Tél. : 418 694-3003
Télec. : 418 694-3008
mroy@rcavocats.ca

**Procureurs de Lucie Rondeau, en sa qualité
de juge en chef de la Cour du Québec**